L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX NO. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI MATIN, 30 MAI.

ITALIE.

On lit dans le *Journal de Florence* :

"Un fait grave vient de se passer à Rome : une députation composée de tous les hommes politiques de Piémont, environ quarante sénateurs, députés, anciens ministres et généraux, s'est présentée au couvent de la Minerve, converti en ministère des finances, où elle a été reçue par le président du conseil, par le ministre des travaux publics par le ministre de l'agriculture et du commerce.

"M. le comte Sclopis tenait la tête de cette députation, dans laquelle figuraient MM. Menabrea, Ponza di San Martino, Sella, Rignon, Ferraris, etc.

"Plusieurs d'entre eux ont pris la parole pour expliquer le but de leur visite, consistant à obtenir l'intervention du gouvernement pour empêcher le transfert à Milan du siége de la direction des chemins de fer de la Haute-Italie qui est à Turin. On dit que MM. Sclopis, Ponza di San Martino et Sella se sont exprimés avec beaucoup de vivacité, surtout M. Ponza di Martino, lequel aurait montré des tendances séparatistes très accentuées.

"Il y a d'ailleurs dans le sentiment qui inspire la réclamation des Piémontais cette âpreté, ce mécontentement, voisine de l'esprit d'hostilité ouverte, qu'expliquent et légitiment peut-être les intérêts froissés.

"M. Minghetti s'en est tiré comme il a pu, d'une manière évasive, comme un homme qui est dans l'embarras. Il a dit en substance que l'intérêt général devait passer avant tout et qu'il s'agissait là d'un intérêt particulier dans lequel le gouvernement n'avait pas le droit d'entrer, le conseil d'administration des chemins de fer étant libre de prendre telles décisions qu'il lui plaît.

"Hier soir, les Piémontais ont présenté au roi, par l'organe de MM. Sclopis et Rignon (celui-ci syndic de Turin) leurs instances ; mais on ignore jusqu'à ce moment la réponse de Victor-Emmanuel.

"Seulement, on peut aisément deviner que les instances de ses anciens sujets de l'ancien royaume de Sardaigne ont dû alarmer un peu le monarque, si tant est, comme on le dit, qu'il garde un attachement très particulier pour le trône modeste et honoré qu'il a abandonné.

"Pétrarque, à 10 heures, les députés de Milan sont allés pour leur compte chez M. Minghetta et ont combattu les prétentions des Piémontais.

"De cette façon, M. le président du conseil se trouve littéralement entre l'enclume et le marteau.

"Nous répétons que le fait est grave, parce qu'il accuse une rivalité que nous avons toujours prévue et dont les conséquences peuvent devenir et deviendront certainement plus embarrassantes de jour en jour."

LA PAIX DE L'EUROPE. Le *Français* nous apprend qu'à Vienne la plupart des journaux autrichiens voient dans le discours de lord Derby la preuve qu'on a été à la veille d'une nouvelle guerre, et font surtout honneur au roi Victor-Emmanuel de l'avoir empêchée.

Le *Vaterland*, organe du parti allemand et fédéraliste autrichien publie à ce propos un article très violent contre M. de Bismarck. C'est sa politique, dit-il, et non la France qui menace la paix générale. Il nourrit à la méfiance contre la Prusse et à l'union avec l'Autriche. Il revient encore propos les souvenirs de Marie-Thérèse. Seulement, il faut se rappeler que la politique du *Vaterland* l'est pas celle qui domine en ce moment dans le gouvernement autrichien. C'est donc uniquement comme un symptôme des idées qui régnent dans une fraction du monde politique de Vienne que nous en avons, en fidèle rapporteur, cité cet article.

Le *Français* dit un peu plus loin que c'est à titre de documents seulement, et pour faire connaître l'état de l'opinion européenne, qu'il publie ces articles contradictoires de la presse étrangère. Puis il continue :

Quant à nous, nous sommes assurés que rien ne menace la paix en ce moment, et surtout que rien dans la conduite de la France ne saurait fournir l'ombre d'un grief à personne. La France veut sincèrement la paix ; elle ne songe qu'à la faire et à voir ce que disent les journaux étrangers, c'est encore en France que le langage des feuilles publiques est le plus calme et le plus réfléchi.

Cela est parfaitement juste : et pourtant que ne dit-on pas ici, qu'il vaudrait mieux ne pas dire, dans la situation si précaire où se trouve la France vis-à-vis l'étranger.

L'ÉTOILE DE CHAMBORD.—La correspondance parisienne du *Courrier de Bruxelles* rapporte une conversation entre un personnage politique et le comte de Chambord : nous en détachons le passage suivant :

...Cet honorable visiteur a eu plusieurs entrevues avec le comte de Chambord. Le prince est convaincu de son retour, quoique la chose lui paraisse humainement impossible. Il parle avec une confiance absolue de rétablissement de la royauté, sans désumier qu'il n'attend rien des hommes, pas de l'Assemblée, ni même de ses meilleurs amis.

L'accent du prince est convaincu, on le dirait inspiré d'en haut, tant il croit à sa mission. Autant que le comte de Chambord a laissé entrevoir ses intentions, son honorable interlocuteur pense qu'il est décidé à venir se présenter devant l'Assemblée nationale à la reprise de la session. Un des plus fermes représentants du parti légitimiste, qui a des rapports avec Frohsdorf, me disait aussi que le comte de Chambord ne manquerait pas de venir, s'il croyait sa présence nécessaire ; mais il ajoutait que le prince ne ferait cette démarche qu'à bon escient, c'est-à-dire dans le cas d'une désorganisation de l'Assemblée ou de quelque émeute subite. Au premier trouble, le prince accourrait, prêt à prendre le pouvoir en main pour sauver le pays de l'anarchie et le faire rentrer dans l'ordre.

— La *Page d'histoire contemporaine*, publiée par l'*Indépendance belge*, a trouvé naturellement des incrédules. L'*Ordre* lui oppose un démenti en ce qui concerne M. Jérôme David qui, d'après ce journal, était dans le département de la Gironde le 5 juillet. Le *Pays* tient le récit pour apocryphe jusqu'à ce que l'*Indépendance belge* ait donné sur l'authenticité de ces renseignements quelque garantie au public.

La *Liberté* prétend que la "page d'histoire" serait "l'œuvre habile d'un personnage "plus adroit que véridique, et qui aurait donné pour authentique un mélange de souvenirs confus et de faits absolument controuvés." Le *Futrit*, enfin, donne à entendre que l'auteur de cette communication serait un "personnage très remuant et très puissant à la fin de l'empire, et dont l'insuffisance politique n'était du passés que par sa suffisance personnelle."

Mulhouse, 7 mai.— L'*Industriel alsacien* reproduit une circulaire bien curieuse qu'un sous-préfet allemand vient d'envoyer aux maires de son arrondissement. M. le *kreis-director* prie ces fonctionnaires de lui envoyer, avant le 1er juillet prochain, une liste des enfants de leur commune qui sont élevés dans les établissements d'instruction français ou non allemands. Ils doivent donner l'âge de ces enfants, la condition de leurs parents et, si le père remplit une fonction publique, le désigner par ses noms et prénoms. Enfin, ils sont tenus de faire connaître le montant approximatif et la nature de la fortune des parents qui ont confié leurs fils à des établissements non-allemands, ainsi que la raison pour laquelle ces enfants ne fréquentent pas les écoles indigènes.

ARRESTATION DE M. TRONCIN DU MERSAN.—On annonce l'arrestation d'un personnage connu dans le monde officiel, M. Troncin du Mersan, qui avait été attaché au secrétariat de la présidence sous M. Thiers.

M. Troncin du Mersan commença par être chirurgien de marine, puis s'établit médecin à Paris. Il se fit bientôt avec M. Monrier, le directeur légendaire des Folies-Dramatiques. M. Monrier mort, il épousa sa veuve, laquelle était la fille de l'auteur dramatique Dumersan.

Depuis lors, M. Troncin a exercé nombre de professions variées. Il a été notamment, en 1867 et 1868, directeur des Bouffes-Parisiens.

Le théâtre n'ayant pas très bien réussi à M. Troncin du Mersan, il aborda la politique. Il entra au ministère de l'intérieur, où il remplit des fonctions toutes spéciales.

C'était lui qui, lorsque le gouvernement désirait voir passer dans tel ou tel journal une note dans tel ou tel sens, se chargeait d'aller trouver le rédacteur en chef et de négocier la petite affaire. En échange des bons procédés que les journaux avaient en sa personne pour l'autorité, M. Troncin du Mersan leur donnait des nouvelles très sûres. Il avait pour spécialité d'avoir toujours la primeur de quelque décret devant paraître le lendemain au *Journal officiel*. Ses renseignements lui ont été souvent payés par les journaux.

Lorsque arriva le 4 septembre, M. Troncin du Mersan resta seul au ministère de l'intérieur.

M. Laurier l'y trouva assis à son bureau, inébranlable comme le juste d'Horace.

"Tiens, se dit-il, voilà un homme solide."

Et il le conserva.

Au moment de la Commune, M. Troncin du Mersan se trouvait à Versailles. Il fut employé comme négociateur par M. Thiers, et montra, dans cette impasse difficile, beaucoup de courage et d'intelligence. En récompense de ces services, M. Thiers le décora.

Il se mit alors à servir celui-ci avec le même dévouement qu'il avait servi le précédent gouvernement, et fut de nouveau un intermédiaire intelligente entre le pouvoir et les journaux.

M. Thiers tombé, M. Troncin du Mersan resta naturellement en relations avec le gouvernement du 24 mai.

D'après les informations de la *Presse*, M. Troncin aurait commis un faux de 20,000 fr. en imitant la signature de M. L..., personnage qui appartient au monde politique et officiel, et se serait, de plus, rendu coupable d'un certain nombre d'escroqueries et d'abus de confiance parfaitement caractérisés.

SPECTACLES, BALS, &c.

SALLE GRUNEWALD.

Concerts d'Eté Populaires.

Tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS, avec un orchestre complet, sous la direction du professeur Rob. Meyer.

Les listes de souscription sont aux magasins de musique de L. Grunewald, 128 rue du Canal et à mon dépôt de Pianos, No 18 rue Baronne.

Prix : $5 pour douze billets. Un billet simple, 50 cents.

Des rafraîchissements sont servis dans la salle du Concert et dans les salles avoisinantes.

6mai—1m

The Freedmen's Savings & Trust Co.

CAISSE D'ÉPARGNES.

Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.

SUCCURSALE DE LA NELLE-ORLÉANS,

No 182, Rue du Canal,

ENCOIGNURE DE VALDES.

HEURES DE BANQUE :

De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Ouverte les samedis soirs, pour recevoir des dépôts, de 6 à 8 heures.

Un intérêt est alloué sur les dépôts.

C. D. STUDEVANT, Assistant-Caissier. HENRY RAGAS, Caissier.

On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque. 4 janv'74—1 an

DIX-SEPTIÈME TABLEAU ANNUEL.

Compagnie d'Assurance "Hope"

DE LA NLLE-ORLÉANS.

Bureau No. 21, rue du Camp.

Conformément à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1874	$100,532,08
Sur les risques d'incendie	30,029 90
Sur les risques maritimes	14,363 93
Sur les risques de rivières	6,123 23
	100,532 06
Pertes payées dans la même période savoir...	
Sur les risques d'incendie	25,356 54
Sur les risques maritimes	6,835 07
Sur les risques de rivières	1,183 11
	33,271 72
Moins 15 pour cent remis aux assurés	7,216 04
Taxes	7,920 77
Réassurances	6,705 49
Loyer	3,250 27
Primes souscrites	1,091 29
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins	10,000 68
	61,373 94
Réserves pour les risques non terminées au 30 avril 1874	$28,886 44
Actif de la Compagnie :	
Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville	68,063 20
Prêts sur gages	43,817 02
Effets pour primes échéances	17,781 60
Actions de banque et autres actions	53,429 11
Biens fonciers	17,551 51
Primes en voie de perception	16,410 96
En banque	54,422 96
Total de l'actif	$275,884 40

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi ce 18 mai 1874.

P. CHAS. CUVELLIER, Notaire Public
19 mai—1m No. 140, rue Gravier

ASSURANCE SUR LA VIE,

New York Life Insurance Company

(ÉTABLI EN 1845.)

Actif..... $25,000,00

Revenu Annuel au de la dc... $5,000,000

PUREMENT MUTUELLE.

Tout l'excédant des bénéfices, après prélèvement du cont actuel de l'assurance est remboursé aux détenteurs de polices.

TOUTES LES POLICES SONT MAINTENUES. Des dividendes sont déclarés annuellement, payables comptant, lesquels peuvent être appliqués à la réduction des primes annuelles ou à l'augmentation de l'assurance.

Des polices sont émises pour la protection spéciale des

FEMMES ET DES ENFANTS.

Des polices sont émises pour garantir le paiement des dettes ; on émet aussi des POLICES TONTINE qui combinent la sécurité de l'assurance sur la Vie avec le placement avantageux de l'argent.

Les personnes qui désirent une assurance sur la vie, sure et garantie, au véritable cont net, dans cette ancienne et honorable compagnie, sont priées de s'adresser aux soussignés.

COPES & OGDEN,

Agents-Généraux,

44 RUE CARONDELET 44

Cette Compagnie a payé l'année dernière près de 1,500,000 par suite de décès, et a déclaré aux détenteurs de polices des dividendes, payés comptant, et s'élevant à $1,72,434 40.

DIRECTION LOCALE.

Chas. Briggs,	S. H. Kennedy.
E. F. Moore,	Saml. Smith.
Thos. Adams,	Jas. Winn,
Chas. Cavaroc,	S. O. Nelson,
L. B. Cain,	Paul Fourchy,
Geo. Foerster,	Pk. Camerden,
T. J. Semmes,	J. H. Lapwigsen,
J. S. Walton,	Wm. S. Pike,
E. Foale,	Wm. R. Schmidt,
S. Forcheimer,	A. Chiapella,
F. S. Sampson,	J. A. Duflibo.

MÉDECINS EXAMINATEUR

D. C. Holliday, M. D. John W. Caldwell M. D
Chas. Turpin, M. D.

3 mars—1y

Pilules Cathartiques d'Ayer

Pour la guérison de tous les maux d'estomac, de toutes les maladies du foie et des entrailles. C'est un léger apéritif et un excellent purgatif. Elles sont préparées végétales et ne contiennent ni mercure ni minéraux. En les prenant à temps, on prévient bien des souffrances et bien des affections sérieuses ; chacun devrait en avoir. Une longue expérience a démontré que ce sont les plus efficaces de toutes les pilules dont le marché abonde. Elles purifient le sang, chassent du corps les éléments de corruption et les corruptions elles-mêmes, font disparaître les obstructions et rétablissent la machine humaine dans un état normal. Les pilules d'Ayer nettoient les organes internes qui ont perdu leur élasticité et en stimulent l'action. Aux premiers symptômes de la maladie succède la santé, et il n'est guère possible de se tenir une idée des bienfaits de ce changement que par le ombre immense de ceux qui en ouissent. Recouvertes d'une couche de sucre le goût en est agréable et elles conservent indéfiniment leurs vertus ; aussi sont-elles toujours parfaitement fraîches et efficaces. Elles ne portent aucune atteinte à la constitution et n'empêchent pas le malade de vaquer à ses occupations.

L'enveloppe de chaque boîte indique la manière de s'en servir comme remède des familles et pour les maladies suivantes qu'elles guérissent rapidement.

Pour la dyspepsie ou l'indigestion, les langueurs, le manque d'appétit, il faut les prendre modérément, afin de stimuler l'estomac et lui donner de la force ;

Pour la maladie de foie et des divers symptômes, le mal de tête, la migraine, la jaunisse, les colliques bilieuses et les fièvres bilieuses, il faut les prendre avec jugement, dans le seul but de corriger l'action ou d'enlever les obstructions ;

pour la dysenterie ou la diarrhée, une légère dose seulement est nécessaire ;

Pour les rhumatismes, la goutte, la gravelle, les palpitations de cœur, les douleurs aux côtés, aux dos et les maux de reins, il faut les prendre continuellement afin de changer l'action du système, et dès que le changement s'opère, le mal disparaît ;

Pour l'hydropisie et les enflures causées par l'hydrothale, il faut les prendre souvent et à fortes doses pour qu'elles produisent l'effet d'une purge drastique ;

Pour la suppression, il faut en prendre une forte dose, car l'effet désiré est produit par sympathie.

Comme pilule après le dîner, prenez-en une ou deux pour aider la digestion et débarrasser l'estomac.

Une dose prise de temps en temps stimule celui-ci et les entrailles, donne de l'appétit et fortifie le système. Il est donc souvent avantageux d'y avoir recours en l'absence d'un mal sérieux. Quelqu'un qui se sent assez bien s'aperçoit que ces pilules font qu'il se sent beaucoup mieux à cause de l'effet qu'elles font sur les organes de la digestion.

PRÉPARÉES PAR

Le DR. J. C. AYER & Co, chimistes,
A. LOWELL, Mass., U. S. A.

A vendre chez tous les pharmaciens.

27janvier—1m. M.w.f.J.S.

Cinquante mille piastres

SERONT prêtées par le METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANKS, au No. 14 de la rue du Camp, au-dessous du City Hotel, sur des DIAMANTS, PERLES MONTRES, BIJOUX, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ETAT OU DE LA VILLE—à un intérêt de quatre pour cent par mois. La Banque ait ne un intérêt de six pour cent l'an sur les dépôts de sommes jours et davantage ; elle émet des certificats de dépôts pour six ou douze mois, à un intérêt plus élevé.

4 janv—1an T. D. VAN HORN Caissier.

J. B. CAMORS & CO.

MARCHANDS DE FARINE

—ET—

Négociants Commissionnaires,

81 RUE TCHOUPITOULAS 81

NOUVELLE-ORLÉANS.

29 mis—1an79

DONATIEN AUGUSTIN,

Register in Bankruptcy,

Office Customhouse building, next to U. S. Courts' rooms.

Commissioned as Register by the Hon. Chief Justice of the U. S., since May 1866.

Prepares with the greatest care, all Bankruptcy schedules to be presented by Messrs. E. D. Lobre, bankruptcy lawyers, 6 Carondelet Walk, and Wm. A. Wells, both most experienced Bankruptcy clerks. Does it most moderate terms. Passports procured from Washington.

Residence No 162 Esplanade Street.

March 21 1m

GUIDE DU COMMERCE.

BANQUES.

Werkingmen's Bank, Banque des Travailleurs et Caisse d'Epargne, V. MAIGNAN président, 94 Canal.
N. O. Savings Institution, 156 Canal.
Freedmen's Savings & Trust Co., 182 Canal
La Sav's. Bank & Trust & Deposit Co., 31 Camp.

COMPAGNIES D'ASSURANCES.

(CONTRE L'INCENDIE).

N. O. Mutual Ins. Co., coin Camp et Canal.
Merchants' Mutual Ins. Co., 104 Canal.
Mechanics' & Traders' Ins. Co., 14 Carondelet.
Crescent Mut. Ins. Co., coin Camp & St. Charles.
Home Mutual Ins. Co. 78 Camp.

(SUR LA VIE.)

La. Leg. Life Ins. Co., coin Carond. & Gravier.
Eq. Life Assur Society, of N.-York, 33 Camp.
Æsna Life Ins. Co., of Htd. Con. 2 Carondelet.

JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE.

Gudbiz & Nippert, 127 Canal, Nlle-Orléans.
Gudbiz & Nippert, 40 Paradis Poissonne, Paris.
T. Moreau, coin Toulouse et Royale.

MERCERIE ET FANTAISIE.

J. H. Martinstein, 121 Royale.

MARCHANDISES SÈCHES.

Théo. Danziger & Sons, 203 Canal.
J. Tarrasch, coin Canal et Baronne.

ETOFFES POUR DEUIL.

A. Labry, 31, Bourbon.

CHAPELLERIE.

R. E. Lee Hat Store, coin Royale et St. Louis.
QUINCAILLERIE ET INSTRUMENTS ARATOIRES.

A. Baldwin & Co., 74 Canal et 95 Commune.

MACHINES A COUDRE.

Grover & Baker S. M. Co., 107 Canal.
Wheeler & Wilson, (Peck Bros.) 60 Canal

CHEMISES ET ARTICLES DE TOILETTE POUR MESSIEURS.

S. N. Moody, coin Royale et Canal.

VETEMENTS CONFECTIONNÉS.

L. Godchaux, 81 et 83 Canal, 213,215, 217 V. Levée
O. Lamarque, 47 Vieille-Levée.

MEUBLES DE LUXE ET ORDINAIRES.

P. Mallard, coin Bienville et Royale.

BRODERIES, LINGERIE, DESSINS.

Mme Montardier, 19, Bourbon.
Mme Kapke, (autrefois Mme) 29, Bourbon.
C. N. Deleon, coin Bienville et Bourbon.

ARTICLES DE COIFFURE ET DE FANTAISIE.

Charles Trenilly, coin Bienville et Chartres.

OPTICIENS.

C. Duhamel, 111, Canal.

RESTAURANTS.

Rest. Julien Marchal, 19 Union.

PENSION.

E. Haistre, 11 Toulouse, 84 par semaine.

FABRIQUES DE CANDI, CONFISERIES, ETC.

Norman & Reiss, 121 & 123, Vieille-Levée.
L. Médal, 93, Vieille Levée.

BOULANGERIE.

J. M. Laffernandorie, 275 Tremé.

CIGARES, TABACS, ETC.

Ed. L. Zell, coin Carondelet et Canal.
F. A. Gonzales, coin Camp et Commune.

ORGUES, PIANOS, MUSIQUE.

Louis Grünewald, 18, 20 et 22, Baronne.
H. Kile, 131 et 133, Canal.
F. Chippera & Co, 84 Carondelet.

PLOMBEURS.

C. L. Chapotel, coin Bourbon et Bienville.

FUSILS, ARTICLES DE CHASSE.

F. Charteville, 85, 91 Charles.
J. Sager, 198, Charters

GUINCHERIE, BANDAGES, REPASSAGE.

L. Lamothe, fabricant, 94 Royale.

TABLES DE BILLARD.

Stiller Bros., coin Commune et St-Charles.
St. Charles Billiard Sale, coin St. Ch. et St-Ch.
Crescent Billiard Hall, coin Canal et St-Charl.

COSTUMES, DOMINOS & MASQUES.

V. Alaban, 91 Conti.

RELIURE ET FOURNITURES DE BUREAU.

S. Reichert, 140 Royale.

ACCORD ET REPARATION DE PIANOS.

J. Pilhat, 96 Esplanade, 2me District.
Aussi, 80 rue Royale près Conti.

LOTERIES.

MAGNIFIQUE PLAN.

Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,

A NUMERO SIMPLE.

Gros Lot..... $20,000

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

(Incorporée le 17 août 1868.)

CLASSE H.

Devant être tirée en public, à la Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 20 Juin 1874.

PLAN.

10,000 Billets..... Billets seulement $10

MOITIE, QUART ET DIXIÈME EN PROPORTION.

1 lot de	$20,000 est	$20,000
1 lot de	10,000 est	10,000
1 lot de	5,000 est	5,000
40 lots de	500 sont	20,000
200 lots	100 sont	20,000
	LOTS D'APPROXIMATION :	
9 approximations de	$300 chaque pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de	$20,000 sont	2,700
9 approximations de	$200 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de	$10,000 sont	1,800
9 approximations de	$100 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de	$5,000 sont	900
270 lots s'élevant à			$60,400

EXPLICATION DES LOTS APPROXIMATIFS

Les autres neuf unités de la même dizaine du numéro gagnant les trois gros lots auront droit à 27 lots d'approximation. Par exemple, si le billet No 1246 gagne le lot de $20,000, les billets Nos 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1247, 1248, 1249 et 1250 auront droit à $300 chacun. Si le billet No 231 gagne le lot de $10,000, les billets Nos 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229 et 240 auront droit à $200 chacun. Si le billet No 450 gagne le lot de $5000, les billets Nos 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448 et 449 auront droit à $100 chacun.

Billets entiers, $10 ; Demi-Billets, $5 ; Quarts de Billets, $2 50 ; Dixièmes de billets $1 25.

LOTS PAYABLES EN PLEIN ET SANS DÉDUCTION.

Les demandes doivent être adressées à la LOUISIANA STATE LOTTERY COMPANY

LOCK-BOX 692, P. O.

Nouvelle-Orléans.

Envoyez des mandats de poste ou faites enregistrer vos lettres.

Mars—7a—an

DERNIÈRE CHANCE

D'ACQUÉRIR

UNE FORTUNE A SIEMENT !

Cinquième et dernier Concert Tombola,

Pour aider à l'établissement

—DE LA—

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE DU KENTUCKY.

LE 31 JUILLET 1874.

LISTE DES LOTS.

Un gros lot comptant		$250,000
Un gros lot comptant		100,000
Un gros lot comptant		75,000
Un gros lot comptant		50,000
Un gros lot comptant		25,000
2 lots comptant de	20,000 chaque	100,000
10 lots comptant, de	14,000 chaque	140,000
10 lots comptant, de	10,000 chaque	100,000
20 lots comptant, de	5,000 chaque	100,000
25 lots comptant, de	4,000 chaque	100,000
30 lots comptant, de	3,000 chaque	90,000
50 lots comptant, de	2,000 chaque	100,000
100 lots comptant, de	1,000 chaque	100,000
140 lots comptant, de	800 chaque	100,000
200 lots comptant, de	500 chaque	100,000
19,000 lots comptant, de	50 chaque	950,000
Grand Total 20,000 lots, le tout compt.		2,500,000

PRIX DES BILLETS :

Billet entier	250
Demi	125
Dixième ou chaque Coupon	25
11 Billets et 1 offert gratis pour	2,500
22 Billets et demi pour	1,000

Pour les Billets et renseignements S'adresser à

THO. E. BRAMLETTE,

Agent et Directeur,

Edifice de la Bibliothèque Publique, Louisville Ky.

1mai—1m—J.D v&c

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

154 rue du Canal.

DIRECTEURS :

Dr. W. Newton Mercer.

L. F. Generes,	David Urquhart,
George Jones,	John G. Saines,
Thomas A. Adams,	Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke,	Christian Schneider,
Chas. J. Leeds,	Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

L. F. GENERES, Président.
SAM JONES, Jr., Trésorier. 20mars—1an

Banque d'Epargne des Citoyens,

GRUNEWALD HALL.

No. 22 rue Baronne,

J. L. GUBERNATOR, Président.

M. BENNER, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les parents et mères ne sauraient agir plus sûrement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité : cela ne nuisant en rien aux droits des parents, et assurant à leurs enfants le plus grand nombre de chances d'économiser qui les conduisent à la fortune. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-dessus, elle alloue un intérêt de 4 pour cent, qu'elle peut désormais actuellement en ajouter au capital.

Tous les dépôts sont payables sur demande.

1er mars—1 an

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES.

EULS AGENTS POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU CHATEAU

PAPE CLÉMENT.

Des COGNACS Vinyard Proprietors, Gautier Frères, Larronde, Sutton, Goldenburg,
Des EAUX-DE-VIE de la Rochelle, Alex. Seignette,
Des GRANDS VINS de A. de Luze & fils et Larronde frères.
Des SARDINES de la marque Edelin Gillet.
Importateurs des EAUX-DE-VIE de Castillon, etc., de GRINEVER Impérial Kirsch et Le Cloche, du PORTO et SHERRY de Paul Pinto Thomas, de R. Reid, etc., etc. VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, CONSERVES, BOUCHONS, &c.

23 & 25 - - - - - - - - - - Rue Bienville - - - - - - - - - - 23 & 25

14 janv—6m NOUVELLE-ORLÉANS.

ALBIN BOCHERKAU, CHARLES T. DUGAZON, MM. ADELE HEPP, in commendam. PIERRECHARBITES ERNEST MERILH.

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,

COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS

WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.,

8 SOUTH WILLIAM ST., New York. 16 & 18 ST. LOUIS ST. New Orleans.

31 août—1an

Transféré au 131 de la rue Canal.

E. LEVY & CO,

PROPRIETAIRES

—DU—

GRAND DOLLAR STORE

DU SUD.

FONDÉ EN 1868.

Désirant mettre sous les yeux du public la liste suivante qui renferme une partie des articles achetés pour notre magasin et dont le prix, pour chacun d'eux, sans exception, est de

UN DOLLAR SEULEMENT :

Tabourets pour les pieds, en tapis de Bruxelles et de velours, Paillassons en rotin et en coco, Sacs à main, Cuillères, Fourchettes, Un magnifique assortiment de cols ruchés et de tous autres genres, pour dames.

Articles de Ménage

POUR UN DOLLAR.

Services à thé et à café, Grandes boîtes à épices, contenant des casiers pour six différentes épices, Boîtes à couleurs et à téléchettes, Éponges naturelles, Plumeaux, Grandes bottes-brosses spéciales.

Belles broderies françaises.

10 yardes pour $1 ; 5, 6, 4 & 2 et 1 yarde de meilleure qualité, pour

UN DOLLAR.

Mouchoirs batistes, très beaux, avec des initiales brodées, Mouchoirs de femmes mouchoirs, pour messieurs, au même prix.

UNE MACHINE A COUDRE DE FAMILLE COMPLETE, POUR UN DOLLAR.

Très beaux Oiseaux du Sud, empaillés, placés sous un globe en verre, Bouquets, etc.

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

(Incorporée le 17 août 1868.)

Assure, aux taux les plus bas, contre les risques d'incendie, de mer et de rivières.

Actif..... $796,454 60

A. RIMKE BADER, Président,
CH. KNOEPFLER, Vice-Président,
GEORGE STROMEYER, Secrétaire.

DIRECTEURS :

Henry Abraham,	A. Rimer Bada.
N. A Baumgarden,	E. F. Del Bondio
Ch. Engelfeld,	M. Frank,
H. K. Gopens,	H. Haller,
Sigmund Stern,	J. H. Kaiser,
Louis Leonhard,	Louis Lilienthal,
G. H. Miller,	F. Rickert,
Frank Roder,	Louis Schneider,
W. H. Schmidt	M. Seiff,
Isaac Scherck,	Louis Schwartz,
J. M. Schweitzer,	A. Wildermann,
Max Weissenbach,	J. Keifer.

5 oct—1an

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

DIX-SEPTIÈME ETAT ANNUEL

De la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans, publié conformément à la loi et à sa charte.

CAPITAL	$200,000.
Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1874.	
Primes d'incendie	$97,624 71
Primes sur les rivières	15,441 84
Primes maritimes	13,129 36
	126,195 91
En moins, primes remboursées	1,450 60
	$124,745 31
Pertes payées dans l'année —	
Pertes par l'incendie	$41,808 57
Pertes sur les rivières	9,355 12
Pertes sur mer	10,689 11
	61,752 78
Réassurances	6,09 20
Loyer	2,200 00
Taxes	2,610 00
Réfaction (rebate)	12,773 06
Dépenses, escomptes et intérêts	5,884 54
Réservé pour risques non terminées	37,000 00
	124,404 48
Réservé pour réclamations non-réglées	$340 83
L'actif de la Compagnie est comme suit :	
Prêts garantis par premières hypothèque	68,229 26
Prêts garantis par hypothèque	29,066 10
Effets à recevoir pour primes	19,256 72
Actions, bons et autres obligations	131,798 66
Propriété foncière	4,264 65
Primes en voie de recouvrement	19,304 05
En caisse	11,411 20
	$282,340 63

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.

J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé, sous serment, pardevant moi ce onzième jour du mois de mai 1874.

JAS. FAHEY, Notaire Public.

—DIRECTEURS—

L. F. GÉNÈRES,	J. J. FERNANDEZ,
W. B. SMITH,	ED. BURTHE,
J. RAYLE,	A. CHIAPELLA,
A. BONNECAZE,	V. MAIGNAN,
	B. SALOY.

13 mai—1m

Compagnie d'Assurance

TEUTONIA,

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureaux, No. 111 de la rue Gravier.

Assure, aux taux les plus bas, contre les risques d'incendie, de mer et de rivières.

Actif..... $296,454 60

A. RIMKE BADER, Président,
CH. KNOEPFLER, Vice-Président,
GEORGE STROMEYER, Secrétaire.

DIRECTEURS :

Henry Abraham,	A. Rimer Bada.
N. A Baumgarden,	E. F. Del Bondio
Ch. Engelfeld,	M. Frank,
H. K. Gopens,	H. Haller,
Sigmund Stern,	J. H. Kaiser,
Louis Leonhard,	Louis Lilienthal,
G. H. Miller,	F. Rickert,
Frank Roder,	Louis Schneider,
W. H. Schmidt	M. Seiff,
Isaac Scherck,	Louis Schwartz,
J. M. Schweitzer,	A. Wildermann,
Max Weissenbach,	J. Keifer.

5 oct—1an

Livres ! Livres !

Verrerie de Bohême et Porcelaine de Chine.

Toilettes, trois pièces, $1; services à liqueur, comprenant bouteille, plateau et six verres, $1; vases de chemisée, richement décorés en or, $1 chacune et 5 $1 la paire, selon la grandeur; grandes coupes, coupes à fruits, soupes et plateau, avec devise, pour présents; vases en porcelaine et statuettes parisiennes, pour $1.

Peintures à l'Huile.

JOLIS TABLEAUX, avec cadres en noyer doré, à $1.

Anneau de serviette en argent solide, Couteaux à liqueur, comprenant bouteille, plateau et six verres, $1; vases de chemisée, richement décorés en or, $1 chacune et 5 $1 la paire, selon la grandeur; grandes coupes, coupes à fruits, soupes et plateau, avec devise, pour présents; vases en porcelaine et statuettes parisiennes, pour $1.

Coutellerie Anglaise, Supérieure.

Une douzaine de Couteaux et de Fourchettes, $1; douzaine de Couteaux pour dessert, à manche d'ivoire, $1 ; quatre Couteaux pour table, $1 ; service à découper, manches en ivoire sculpté, à $1 ; trois paires de jolis ciseaux, de différentes grandeurs, dans un étui en maroquin, $1 ; quatre jolis couteaux de poche fantaisie, $1 ; dito, avec ciseaux et tire-bouchons, $1 ; deux bons rasoirs, dans une boîte, $1.

Articles de Ménage.

Demi-douzaine Essuie-mains en toile, $1 ; Nappe en toile, 2|4, $1 ; une douzaine de Serviettes en toile damassée, $1 ;